

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Mallet Dignard	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 26 août 2022	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- L'administrateur est titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou possède une formation équivalente.
- Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation.

Pendant ma surveillance à mon arrivée, l'exploitante faisait des casse-têtes, par la suite les enfants ont été en jeu libre.

Finalement préparation à la collation. (Lavage des mains, salle de bain) pour terminer à l'extérieur.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 août 2022

Date

original signé par
Isabelle Mallet-Guignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 août 2022

Date